

Installation d'affiches sur les sentiers VHR pour dénoncer la réforme au programme de crédit de taxes foncières agricoles

Joliette, 11 janvier 2017 – Dans les prochains jours, des producteurs installeront des affiches sur leurs terres, en bordure des sentiers pour la circulation des véhicules hors route (VHR), dénonçant la réforme au programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA) et annonçant la possibilité de retirer le privilège d'accès aux terres. Ces affiches ont pour objectif de sensibiliser les citoyens et les utilisateurs des sentiers à l'importance du PCTFA pour assurer une compétitivité de nos entreprises agricoles et le maintien de conditions propices au modèle de fermes familiales au Québec.

« Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous en sommes rendus là. On a toujours été heureux de permettre l'accès à nos terres pour les sentiers VHR mais là, nous ne sommes pas écoutés par le ministre de l'Agriculture, M. Pierre Paradis et on se doit d'agir. Pour faire bouger les choses, on invite les utilisateurs des sentiers de VHR à nous soutenir en écrivant au ministre pour lui demander de reporter la réforme, le temps qu'une table de travail soit mise en place pour procéder à une véritable réforme avec des solutions durables qui ne mettront pas en péril nos entreprises agricoles » a déclaré M. Marcel Papin, président de la Fédération de l'UPA Lanaudière.

La Fédération québécoise des municipalités a également joint sa voix à celle des producteurs agricoles en demandant au gouvernement de reporter d'un an sa réforme et de s'asseoir avec les intervenants concernés (ministères des Finances et des Affaires municipales, UPA et unions municipales). Le fardeau fiscal des entreprises agricoles a énormément augmenté depuis 10 ans, en raison notamment de l'augmentation importante de la valeur des terres. Il passera même du simple au double si le gouvernement du Québec va de l'avant avec ses changements.

Rappelons que le gouvernement du Québec a annoncé en mars dernier qu'il procéderait à une réforme administrative du PCTFA dès 2017 et qu'il en transférerait la gestion à Revenu Québec. Selon le gouvernement, seulement 1 % des entreprises devait connaître une hausse supérieure à 30 % (113 \$ en moyenne par entreprise). En réalité, l'impact mesuré par l'UPA, et confirmé par un auditeur externe indépendant, la firme Raymond Chabot Grant Thornton, sur 310 entreprises témoins démontre une augmentation de 47 % des coûts pour une moyenne de 1 123 \$ par entreprise. C'est plus de dix fois l'estimation de M. Paradis.

— 30 —

Source :

Dominique Ste-Marie
Directrice des Communications
et de la Vie syndicale
450-753-7486, poste 234
dstemarie@upa.qc.ca

Information :

Marcel Papin
Président de la Fédération de l'UPA Lanaudière
450-588-5903

Photos pages suivantes	– Affiche à être installée
	– montage photo de sentier avec affiche





LE MINISTRE SE FOUT DES AGRICULTEURS!

- Il va hausser de 30 à 40 % le coût des taxes sur nos terres
- Il méprise notre travail par ses propos

Nous avons toujours été heureux de permettre aux amateurs de plein air de traverser nos terres. Le ministre ne démontre aucune ouverture pour régler le problème des taxes foncières agricoles.

NOUS DEVONS RÉAGIR!

**Si rien ne bouge, le ministre sera
le seul responsable de
L'INTERDICTION D'ACCÈS AUX
TERRES AGRICOLES,
LE LONG DES SENTIERS RÉCRÉATIFS,
PRÉVUE D'ICI QUELQUES JOURS**

Soutenez-nous en écrivant au ministre
ministre@mapaq.gouv.qc.ca



Montage photo